

# Archives et bibliothèque :

## → UNE MISE EN SCÈNE COMMUNE ?

### MATTHIEU ROCHELLE

Bibliothèque départementale  
des Bouches-du-Rhône  
matthieu.rochelle@cgr13.fr

Ancien professeur de théorie de l'information et de la communication, ancien directeur du département multimédia de l'université des Sciences de Montpellier, diplômé d'un DESS de gestion et management des hommes, **Matthieu Rochelle**, conservateur des bibliothèques, est depuis avril 2007 directeur de la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, chargé de mission pour le livre et l'édition. Auteur d'articles et d'ouvrages sur les récits de voyage médiévaux, il s'intéresse aussi aux questions professionnelles sur la formation, le recrutement et la communication au sein des établissements culturels.

La construction d'un établissement culturel, quel qu'il soit, implique, dès la définition du programme initial, une réflexion approfondie, notamment sur les publics visés, que ce soit par le biais de la conception des services proposés ou par celui des usages que l'on souhaite y développer. Les Archives et Bibliothèque départementales Gaston-Defferre (ABD)<sup>1</sup>, lieu d'information, « de culture, de connaissance, de formation, et de loisir destiné à tous les publics<sup>2</sup> », situé dans le périmètre d'aménagement d'Euroméditerranée à Marseille, se sont évidemment intéressées à ces questions, tout en recherchant une diversité des publics, allant des publics exclus ou non captifs aux publics élitistes ou captifs. La volonté politique du conseil général des Bouches-du-Rhône a été, outre de donner pleinement les moyens de l'exercice de deux compétences obligatoires, d'élargir les missions de ces services, afin de leur permettre une promotion et une valorisation accrues de la lecture et de la mémoire.

Presque deux ans après l'ouverture des ABD au public, il est intéressant de faire les premiers constats sur la mise en espace des collections. Elle se décline en deux aspects : la distribution des collections d'une part, la qualité et l'esthétique générale de ces espaces d'autre part. Comment les espaces, et particulièrement ceux qui sont communs aux deux entités installées dans le même bâtiment, archives et bibliothèque, sont-ils exploités pour une meilleure valorisation de leurs col-

lections respectives ? La proximité des deux services leur permet-elle de se fondre en une entité unique au regard du public, tout en respectant les spécificités de chacun ? La programmation culturelle, ferment de la réunion des deux services, produit-elle les effets escomptés lors du projet de départ ?

Après avoir rappelé rapidement l'histoire et les enjeux de la construction d'un tel équipement culturel, on exposera la nature des liens entre les espaces communs et l'actuelle programmation culturelle des ABD, avant d'en dégager les diverses implications bibliothéconomiques, stratégiques ou humaines.

### De la volonté politique ou de l'élargissement des missions de la bibliothèque et des archives

#### Histoire et enjeux de la construction

Créée en 1945, la bibliothèque centrale de prêt des Bouches-du-Rhône bénéficie dès 1958 du premier bâtiment construit en France pour cet usage : 700 m<sup>2</sup> intégrés à la bibliothèque de l'université de Provence, dessinés par l'architecte Fernand Pouillon. Très vite, cette bibliothèque départementale est handicapée par l'exiguïté et le vieillissement accéléré de ses locaux, malgré l'ouverture à Saint-Rémy-de-Provence, en 1995, d'une bibliothèque annexe de 1 000 m<sup>2</sup> qui dessert le nord du département. Peu avant 2000, la décision a été prise de construire une nouvelle bibliothèque départementale sur le même site que les archives départementales, dans le

1. Sur l'histoire du projet architectural, voir : Françoise Danset, « Les entrepôts du savoir », *BBF*, 2007, n° 1, p. 91-93.

2. Bruno Carbone, « De l'esprit des collections », *BBF*, 1995, n° 3, p. 27-33.

quartier d'Euroméditerranée. Le bâtiment, qui devait ouvrir en 2005, a finalement été inauguré en juin 2006.

La construction des ABD est à la conjonction d'une ambition politique et d'un projet scientifique, culturel et patrimonial/bibliothéconomique. Ce bâtiment, en réunissant deux services aux missions relativement proches, en les incitant à une mutualisation de leurs ressources et de leurs moyens, en étant largement ouvert au grand public, en s'inscrivant dans un projet de rénovation urbaine, participe, avec d'autres synergies, à la modernisation et à l'ouverture des services publics de la culture et de l'information.

L'ouverture de la bibliothèque départementale à un public direct, ce qui constitue là aussi une originalité, est liée principalement à deux facteurs : d'un côté, la volonté manifestée par l'exécutif départemental d'ouvrir au public une bibliothèque, fût-elle départementale ; de l'autre, une détermination forte de développer utilement les services de proximité dans un quartier assez largement en friche ou en rénovation, composé à 16,3 % d'une population étrangère et atteint par le chômage à hauteur de 38,9 % (quartiers d'Arenc, La Joliette, Saint-Mauront et La Villette, chiffres 2005).

### Des missions traditionnelles aux missions nouvelles

La bibliothèque départementale dessert 95 des 107 communes de moins de 20 000 habitants des Bouches-du-Rhône, soit 433 000 des 1 800 000 habitants<sup>3</sup>. Aujourd'hui, c'est un centre de ressources documentaires, avec 452 000 documents et un budget d'acquisition de 570 000 €. Les collections sont définies par une politique documentaire partiellement formalisée, les supports sont diversifiés, l'offre est adaptée aux différentes demandes, un catalogue en ligne a été réalisé, une politique de conservation régionale pour la littérature de jeunesse a été initiée, en lien avec l'agence régionale pour le livre (ARL Paca).

3. Le département compte 119 communes, dont Marseille, 800 000 habitants.

Vue du grand hall d'accueil. © ABD

Dès les orientations 2000 de sa politique culturelle, le conseil général des Bouches-du-Rhône a souhaité élargir les missions de la bibliothèque vers la desserte de nouveaux publics et vers le développement de partenariats avec des professionnels et des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre les inégalités culturelles. Les orientations successives ont renforcé peu à peu cet objectif. Ainsi, un centre de ressources en matière de formation professionnelle a été créé, de même que des services plus affirmés et personnalisés (navettes de réservation, site web, développement des publics prioritaires ou empêchés)

ont été mis en place. La politique d'animation culturelle du réseau a été consolidée.

En plus de permettre le déploiement réel des missions traditionnelles de la bibliothèque départementale, cette construction nouvelle a été le moyen d'en fixer de nouvelles. En effet, des services nouveaux qui prennent en compte le public local et l'environnement social des ABD ont été créés.

Tout d'abord, une salle d'actualité ouverte sur le quartier propose un service de références articulé sur les thématiques de la vie pratique, du droit, de l'emploi et de la formation ; une offre de presse nationale et internationale (format papier et électronique) ; des ressources sur la vie locale ; une salle pour les ateliers pédagogiques à disposition des associations ; des postes internet et une offre de formation en ligne (bureautique, jeux éducatifs, langues étrangères...). Par ailleurs, une programmation importante et diversifiée est proposée depuis septembre 2006 au quartier, à la ville et au département, dans les locaux des ABD, programmation préparée par la bibliothèque elle-même ou en collaboration avec les archives, ou avec d'autres partenaires ou prestataires.

Pour leur part, les archives ont aussi vu leurs missions se renforcer, en particulier celle de la valorisation du patrimoine.

### Deux identités, un projet, une entité

#### Une dimension quasi muséale<sup>4</sup> des espaces

Le projet des ABD est une première en France. Conçu par les architectes marseillais Corinne Vezzoni et Pascal Laporte, ce bâtiment de 28 000 m<sup>2</sup> réserve des espaces communs aux deux établissements : grand hall d'accueil, salle d'exposition, auditorium de 200 places, terrasse et jardin de lecture. Dans les espaces propres à la bibliothèque, on recense

4. Nous entendons ici ce terme de façon assez restrictive, au sens de monumental, à la manière des vastes espaces muséographiques.

deux salles de formation dont l'une est équipée de douze postes multimédias, une salle de réunion, une salle de rencontre pour les associations, une salle de documentation professionnelle, une salle d'exposition, et enfin la salle d'actualité présentée *supra*. Quant aux archives, elles jouissent d'une salle de lecture de 110 places et de deux ateliers pédagogiques.

Les principes architecturaux du bâtiment sont développés sur le thème de la mer. L'énorme galet ocre de béton de fibre conserve les archives ; une peau de verre sérigraphié, blanche comme l'écume, marque l'enceinte du bâtiment ; le parvis, en pierre de lave, laisse entrevoir des lettres de tous les alphabets du pourtour méditerranéen. Le 1 % artistique, affecté à la mise en lumière de la façade sud, intitulé « Ode à la Méditerranée », a été réalisé par Keiichi Tahara et met en scène les éléments marins. Le mobilier – par sa forme, son matériau ou sa couleur, de même que par sa force décorative et son encombrement – offre des connotations muséales évidentes. C'est dans ce même esprit muséal qu'un soin très particulier a été porté à la mise en espace des collections.

## Collections

Les collections<sup>5</sup> – qui font l'objet d'une gestion dynamique tant du côté des archives, qui ne cessent de collecter des documents, que du côté de la bibliothèque qui en acquiert en grand nombre et les diffuse – sont disposées dans des espaces spécifiques.

Le galet des archives (14 000 m<sup>2</sup>) contient 38 kilomètres de documents sur les 72 disponibles. Leur communication et leur mise à disposition du public ont été repensées de manière particulièrement novatrice au sein d'une vaste salle de lecture. Écartant le modèle des années 1980-1990, consistant à consacrer plusieurs espaces de consultation en fonction de la nature du support (microfilms, documents numérisés, usuels...), le parti a été pris de donner la possibilité de consul-

ter en un seul lieu toute sorte de documents de substitution. Le confort de l'utilisateur s'en trouve ainsi grandi, d'autant que les écrans d'ordinateurs, intégrés dans le mobilier d'une belle esthétique, peuvent être facilement escamotés. Offrir au public d'accéder librement à l'ensemble des documents de substitution participe d'une autre conception de la connaissance, qui permet de mettre métonymiquement en scène la richesse des archives contenues dans le galet.

Classiquement, à la manière des équipements de lecture publique des années 1980, les collections de la bibliothèque sont organisées en magasins par supports, rangés selon la classification Dewey : imprimés adultes, imprimés jeunesse, image-son. Les périodiques sont consultables en salle d'actualité. Les magasins, prévus pour 178 000 documents, sont tous rectangulaires. Assez faciles d'accès par ascenseurs, les circulations y sont spacieuses. Les rayonnages, placés harmonieusement sous les rampes lumineuses, ne sont pas imposants, mais du fait d'un sous-dimensionnement des magasins lié à la création tardive de bureaux pendant la construction, leur implantation a induit l'éclatement de certains pans de collections sur plusieurs niveaux. On y trouve des tables, éclairées par des puits de lumière naturelle, pour y feuilleter des documents, un poste dédié à la consultation du catalogue informatisé. La signalétique, réalisée par le cabinet Intégral Ruedi Baur, avec la collaboration du photographe marseillais Laurent Malone, est à la fois belle et efficace, mais plutôt figée tout comme l'ensemble du mobilier.

## Le lecteur au centre

Bien sûr, la présentation des collections en bibliothèque départementale ne requiert pas toujours les mêmes caractéristiques que dans une bibliothèque municipale puisque le « public » y est normalement professionnel. Cependant, une même volonté d'accompagner les bibliothécaires, à l'instar des lecteurs-promeneurs, reprend en partie la mise en espace des collections telle que la définit Brigitte

Richter : « *L'aménagement de l'espace reflète toujours le projet de lecture du bibliothécaire avec ses caractéristiques dominantes : surveiller son public, lui permettre d'être autonome, lui proposer des parcours labyrinthiques, le guider d'un bout à l'autre, mettre des obstacles sur ses chemins familiers pour qu'il les contourne ou les utilise [...]. À chaque fonction du projet de lecture correspond un mobilier, pour se distraire, chercher, se documenter, s'informer, rencontrer les autres*<sup>6</sup>. » Le bibliothécaire du réseau départemental qui vient aux ABD est, comme un lecteur en bibliothèque, mis au centre des collections.

## Pour une valorisation de nos compétences et de nos collections : vers une programmation culturelle co-construite

Si mettre en espace des collections, que ce soit pour un public de proximité ou des professionnels du réseau, importe, animer les lieux où sont présentés les documents demeure primordial. Les activités d'animation et de médiation culturelle constituent l'outil majeur d'une politique de valorisation. Les actions menées, que ce soit une rencontre avec un auteur ou un illustrateur, un débat, un concert, un spectacle, une exposition ou une projection de film – ou encore des manifestations comme Lire en fête, la Fête de la musique, le Mois du film documentaire, etc. – ont le mérite de familiariser le public avec les documents mis à sa disposition.

La bibliothèque départementale a choisi de construire sa programmation autour des supports qui constituent le cœur de son activité : le livre, la musique et l'image. Elle privilégie particulièrement, dans ces domaines, la création contemporaine. Ce qui fait la force des ABD, c'est que ces activités peuvent se dérouler dans des conditions optimales, et notamment au sein des espaces communs.

5. Il ne sera pas évoqué dans cette réflexion les particularités des ressources électroniques et de l'espace virtuel de la bibliothèque.

6. Brigitte Richter, « Espaces de lecture : nouvelles stratégies de communication », *BBF*, 1988, n° 6, p. 444-449.

Ainsi à l'automne 2007, dans les magasins, les sous-sols, les espaces d'exposition, les salles de formation, les ateliers d'équipement ou de reliure, dans la salle d'actualité, dans l'auditorium et dans la salle de consignation des archives, ont résonné des voix : celles d'acteurs-lecteurs ayant mis en voix des pages sur le thème de la lecture au sein des ABD. On entendait les textes de Jacques Roubaud sur les tribulations d'*Hortense en Poldévie* ou encore ceux de Stephan Zweig (*Le joueur d'échecs*). Ces « lectures-déambulations », empruntant aussi à Penac, Cervantès, Proust ou Mallarmé, ont rempli chacun des espaces du bâtiment : déclamations, chuchotements et récits s'entremêlaient pour le plaisir réel du public. Les lecteurs, professionnels, amateurs ou bibliothécaires de la bibliothèque, étaient mis en scène par Xavier Marchand de la compagnie Lanicolacheur. Cette expérience, au-delà de la prise de possession de l'espace par les visiteurs-auditeurs, a permis indirectement de faire connaître une partie de notre collection et de nos missions, et d'inscrire davantage l'équipement dans son environnement urbain.

#### Utiliser la ressource architecturale

La mise en voix de documents est une manière intéressante de valoriser la mise en espace. Cependant, dans le

cadre de la politique de programmation culturelle, les ABD cherchent à présenter toutes les formes d'expression et de supports (son, image, mouvement). À ce stade, il est intéressant d'envisager un bilan sommaire de l'expérience des ABD. La programmation, ou l'exploitation en commun des espaces, est-elle complète et par là même réussie ? Il faut rappeler avant de répondre à cette question que, si les archives avaient l'habitude de concevoir des expositions, la bibliothèque, quant à elle, avait acquis, grâce à des animations comme Lire en fête, une certaine expérience de l'organisation de concerts et de spectacles.

Outre les rencontres-lectures ou les débats-conférences pratiqués par les deux services, la palette de la programmation culturelle était somme toute assez réduite. La réunion au sein des ABD a poussé les deux services à développer l'action culturelle et à la diversifier. À ce jour, seuls quelques événements sont entièrement préparés en commun comme les Journées du Patrimoine ou la Journée internationale des femmes. En dehors de ces manifestations, la programmation est plutôt harmonisée ou mutualisée entre les deux services. En effet, l'objectif initial de co-construire le plus possible la programmation, en privilégiant l'identité du bâtiment culturel ABD plutôt que celle de l'un ou l'autre service, a été momentanément laissé

de côté, le temps que chaque service atteigne son niveau de plein fonctionnement.

En fait, l'enjeu d'une politique de valorisation et d'exploitation des collections de chacun des deux services passera inévitablement par la prise en compte complète de l'entité architecturale commune ABD, le croisement et le renvoi des publics pouvant en constituer le ferment. Ferment que nous cherchons à développer et qui, ajouté à la médiation auprès des publics, fera la pleine réussite du projet.

### Implications bibliothéconomiques, humaines et institutionnelles

Les implications liées à la mise en espace et à la mise en scène des documents dans le cadre notamment de l'animation culturelle ont été nombreuses. En matière de gestion des collections, elles concernent tout à la fois les difficultés dues au changement spatial (nouveaux bureaux, passage d'une superficie de 700 à 5 400 m<sup>2</sup>, travail des équipes et circuit du livre sur sept niveaux dans le bâtiment) et celles dues à un lourd travail rétroactif en cours. Les effets en matière de communication des collections au public ont été bénéfiques, puisque la promotion des documents, dans un bel équipement comme les ABD, a été indissociable de la mise en espace, que ce soit dans les magasins ou les salles de lecture et d'actualité.

Si la dimension muséale des ABD a permis une motivation certaine des équipes, organisées en secteur par support – valorisées par les moyens mis à leur disposition et à celle du public, mais aussi intéressées par la récente coopération avec les archives –, l'assignation de missions supplémentaires a, quant à elle, pu générer quelques résistances. Les personnels, face à l'arrivée de missions dévolues en général aux bibliothèques municipales plutôt qu'aux bibliothèques départementales, comme le service à un public de proximité ou la programmation culturelle mutualisée dans des espaces communs, ont témoigné

La salle d'actualité. © ABD – Photo : Christian Rombi

initialement d'une incompréhension, voire d'un manque d'adhésion, ce qui n'est aujourd'hui plus le cas. Cependant, l'organisation des équipes sur plusieurs niveaux dans le bâtiment ne favorise ni les approches transversales entre les secteurs ni le décloisonnement des publics.

Une autre conséquence en termes de gestion des ressources humaines est à relever : il s'agit de l'intégration d'une trentaine de nouveaux agents recrutés pour renforcer les équipes peu avant l'ouverture du bâtiment au public. Ceux-ci, par leurs profils particuliers et « atypiques » en bibliothèque départementale (médiateur culturel, médiateur en NTIC...) ont apporté avec profit leurs compétences au reste de l'équipe, qui de ce fait a nourri de nouvelles préoccupations et s'est engagée dans une nouvelle vision du métier. Par ailleurs, la rationalisation des moyens, l'harmonisation des pratiques des deux services, le glissement vers de nouveaux modes managériaux, auront aussi sans doute pour résultat de modifier à terme leur culture respective.

Enfin, on soulignera une dernière implication notable de la mise en espace concernant l'image des ABD. En effet, la qualité architecturale du bâtiment, sa superficie, la somptuosité de son mobilier, les services offerts au public, l'animation culturelle..., ont visiblement conféré – et sans que cela se fasse au détriment de la fonction de socialisation de nos services – une image de prestige au bâtiment, lui procurant ainsi une forte identité institutionnelle, tant interne qu'externe.

Indéniablement, la mise en espace des ABD est un des aspects majeurs de la communication, de la valorisation et de la diffusion de ses collections, dont l'accroissement sera encore facilement gérable pour quelques années. Si l'unité architecturale participe pleinement à la création d'une entité culturelle lisible, elle ne saurait y suffire. En effet, grande est l'implication des équipes dans les activités de programmation culturelle qui, loin de gommer l'identité d'un service sur l'autre, l'enrichit. L'animation culturelle, si elle est couronnée de succès, constitue un vecteur fort de légitima-

tion de l'établissement, non seulement vis-à-vis des publics mais aussi des décideurs de la collectivité.

On remarquera, comme le disait Françoise Danset au moment de l'inauguration des ABD, qu'« à l'ère où s'attisent les craintes au sujet de la mort du livre, de la dématérialisation des supports, du crépuscule annoncé des bibliothèques départementales, de la disparition des services publics, le conseil général des Bouches-du-Rhône a pris le pari réussi de consolider et d'enrichir largement ses compétences dans le domaine du livre et des archives ». ●

Mai 2008